

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

AOUT 2023



LE ROVE infos



HORS-SÉRIE CULTURE LOISIRS SPORTS Saison 2023/2024



MON VOCABULAIRE EST CELUI DU CORPS
MA GRAMMAIRE CELLE DE LA DANSE,
MON PAPIER EST UN TAPIS DE SCENE .

M. Bejart.

LE MOT DU MAIRE

Chères Rovenaines et Chers Rovenains

Nous voici à l'aube d'une nouvelle saison sportive et culturelle.

Vous trouverez à l'intérieur de ce magazine un large panel des activités municipales et associatives proposées au sein des équipements municipaux.

Avec les élus du conseil municipal nous avons à cœur de développer au sein de notre commune une vie sportive et culturelle qui puisse répondre aux attentes de notre population à l'échelle locale. C'est la raison pour laquelle nous ne lésinons pas sur les moyens engagés, qu'ils soient humains, financiers ou techniques. Les travaux et les aménagements réalisés au cours de ces dernières années et récemment au sein de nos équipements et bâtiments communaux vont dans ce sens. Depuis quelques jours, de nouveaux jeux ont ainsi été ajoutés au parc d'enfants situé au complexe sportif avec notamment une tyrolienne.

La richesse et la diversité des activités présentées dans cette revue sont le reflet d'une politique municipale forte en faveur du développement du sport et de la culture pour toutes et pour tous.

A nos écoles de danse et de musique, l'atelier d'arts, le tennis, la multiactivités où nous pouvons compter sur un enseignement de qualité, s'ajoutent toutes les activités du monde associatif pour lequel la municipalité apporte des aides importantes et un soutien actif.

Notre jeunesse s'exprime brillamment au fil des saisons. Elle met en mouvement et en lumière notre commune. Personnellement, j'en suis très satisfait et je les félicite chaleureusement.

Dernièrement, les journées de la culture, la soirée des sports, l'audition de fin d'année de l'école de musique et le spectacle de l'école de danse au théâtre des salins, comme les tournois et rencontres de fin de saison de nombreuses associations ont permis au public d'apprécier une jeunesse pétrie de talent.

Je tiens à remercier les élus du conseil municipal pour leur investissement et en particulier mes adjoints Paul Sabatino, délégué aux sports, à la jeunesse et à la vie associative et Francis Montalban, délégué à la culture.

Nous allons poursuivre notre travail afin que Le Rove reste un village actif et dynamique où le « bien vivre ensemble » est une réalité.

Et où toutes les tranches de la population puissent s'y épanouir au sein d'une ou de plusieurs pratiques.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre-vous de vivre une saison sportive et culturelle pleine de satisfaction et d'enrichissement personnel. Vous pouvez compter sur mon engagement et sur mon soutien sans faille.

Votre bien dévoué

Georges Rosso

Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la Légion d'Honneur



Toutes les associations utilisatrices de salles/lieux municipaux doivent au préalable de chaque saison signer « la convention de mise à disposition des locaux ».

Dans le cas contraire la municipalité se réserve le droit d'en interdire l'accès.

PAIEMENT EN LIGNE : Le paiement des activités municipales peut se faire en ligne.

Pour plus d'informations, consulter le site : lerove.fr

Directeur de la publication : Georges Rosso • Rédaction, conception, réalisation : Mairie du Rove, Service Communication • Impression : C.C.I. Imprimerie

Les informations portées dans ce magazine sont données à titre indicatif et ne constituent pas pour les tarifs, les lieux et les heures, des obligations. Seules les décisions du Conseil Municipal ou des Assemblées Générales des Associations font foi.

CULTURE

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Médiathèque Municipale	4
École Municipale de Musique	5
École Municipale de Danse Classique et Jazz	6
Ateliers d'Arts municipaux enfants et adultes	8

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Théâtre au Rove	8
La Cabro d'Or	9
Louis Bérard	10
Le Chant des Collines	10
Club Photo du Rove	11

SPORT

ACTIVITÉS MUNICIPALES SPORTIVES

Multi-activités sportives : Baby sport - Multisports.....	13
Badminton	13
Tennis municipaux	14

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Amicale du Jeu de Boules Municipal du Rove	16
La Boule Dansante	16
Fiche d'inscription	17
Bâtiments municipaux culturels, de loisirs et sportifs	18
Autorisation parentale	20
Le Rove Judo	21
Le Rove Karaté	22
Le Rove Gym	23
Gym Académie Le Rove.....	24
Body Form	25
Le Flow du Corps.....	26
Pompon Dance Crew.....	27
Le Rove Zumba Dance	27
Olympique Rovenain football	28
Olympique Rovenain basket	29
Courir au Rove.....	30
Club de Plongée du Rove.....	30
Odyssée Nature	31
Cyclo-club Rovenain	31

AUTRE

Planète Zéro Déchet	33
---------------------------	----

JEUNESSE

Accueil de loisirs municipal (centre aéré 4-12 ans)	34
Journée UCPA	34
Formation BAFA	34
Extraits du règlement intérieur	35

MEDIATHEQUE MUNICIPALE RENE BLANC

Inaugurée en 2017, la médiathèque occupe un bâtiment de 400 m². C'est un lieu dédié à la lecture, à l'information et à la découverte. L'entrée y est libre et gratuite et accessible à tous les publics. Tout a été pensé pour faire de ce bâtiment un lieu de vie convivial et chaleureux, un bel espace lumineux et spacieux pour accueillir petits et grands.

La médiathèque dispose d'un fond de prêt de 8000 livres, 800 DVD et de 24 abonnements presse. La médiathèque propose aussi des livres sonores et des livres en gros caractères. Ces documents, répartis entre section adulte et jeunesse, augmentent chaque année et permettent d'accéder à une offre culturelle diverse et variée.

La médiathèque met à la disposition du public un espace multimédia, avec 2 postes connectés à Internet et équipés des outils de traitement de texte, de bureautique, de casque d'écoute et offre la possibilité d'enregistrer vos documents sur votre clé USB.

La médiathèque propose également un accès WiFi pour naviguer gratuitement sur votre propre matériel.

Vous cherchez un document en particulier ?

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur www.mediathequelerove.fr

Vous ne trouvez pas le livre que vous cherchez ? Un cahier de suggestion vous permet de partager vos idées aux bibliothécaires.

Le document que vous souhaitez est déjà emprunté ? Pas de problème, vous avez la possibilité de le réserver sur place à la médiathèque ou via votre compte lecteur. Lorsque le document sera disponible vous serez prévenu par e-mail ou par téléphone.

Pendant le confinement, un service « drive » de commande / retrait sur place a fait son apparition. Ce nouveau service est toujours maintenu pour les personnes qui en font la demande. Vous commandez vos documents, les bibliothécaires vous préparent votre commande et vous récupérez votre sac lors de votre rendez-vous.

Afin de faire vivre les collections et d'animer la médiathèque des sélections thématiques de documents sont fréquemment proposées : nouveauté, thème, coup de cœur, etc. il y a toujours de nouveaux documents à découvrir ou à (re) découvrir.

Lieu de découverte, d'échange, la médiathèque propose tout au long de l'année des rendez-vous dans et hors les murs. Rencontres, conférences, projections, lectures, ateliers, il y en a pour tous les goûts et s'adressent à toutes les tranches d'âges, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'équipe de bibliothécaires est là pour vous accueillir, vous accompagner dans vos recherches et échanger avec vous des dernières nouveautés et autre coup de cœur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'adhésion à la médiathèque est réservée aux habitants de la commune. Elle est gratuite. Votre carte d'adhérent est valable un an. Elle est renouvelée sur présentation d'un justificatif de domicile. Elle est individuelle et obligatoire pour tout emprunt.

Pour s'inscrire à la médiathèque, l'utilisateur doit :

- présenter une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille pour les mineurs ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- remplir le formulaire de demande d'inscription + autorisation parentale pour les mineurs.

Les documents nécessaires à l'inscription peuvent être envoyés par e-mail en amont : mediatheque@le-rove.fr

L'inscription se fait à la médiathèque lors des jours d'ouverture, elle est active le jour même si le dossier est complet.

MODALITÉS DE PRÊT

Peuvent être empruntés pour une durée de 35 jours : 5 livres / 2 revues / 2 DVD.

Tous les documents peuvent être prolongés, s'ils sont libres de toute réservation et hors nouveauté.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h
- Vendredi : 14h30 - 18h
- Samedi : 9h30 - 12h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Médiathèque municipale René Blanc
36 rue Jacques Duclos • 13740 Le Rove
09 67 54 74 81 • mediatheque@le-rove.fr



ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Contact : 09 61 60 95 61 - emmdurove@orange.fr (à privilégier) • **Coordination** : Christine MERLE •
Audition publique de fin d'année, fin du premier semestre 2024 • FB/Instagram : emmdurove

CLASSES PROPOSÉES

- Classe de Piano 6 - 7 ans
- Classe de Guitare (acoustique) 6 - 7 ans
- Classe de Guitare Musiques actuelles 6 - 7 ans
- Classe de Batterie 6 - 7 ans
- Classe de Chant 6 - 7 ans
- Atelier collectif Djembé à partir de 10 ans et adultes.

L'école municipale de musique propose des cours enfants et adultes. Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano). Les cours de l'Ecole de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove. Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires. Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes. Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire (sauf cours d'adultes).

Places limitées. Priorité donnée aux enfants.

RENSEIGNEMENTS

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique seront communiqués lors des inscriptions qui se dérouleront à l'école municipale de musique, Boulevard de la Carrairade (face à l'église)

INSCRIPTIONS 2023 / 2024

Les anciens élèves qui changent d'instrument ou qui s'inscrivent à un second instrument seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.

Les cotisations sont dues à l'avance et non à terme échu.

LUNDI 4 SEPTEMBRE

- AEE. Classe de batterie et atelier Djembé
→ De 17h30 à 18h
- AEE. Classe de chant
→ De 18h00 à 18h30
- AEE. Classe de piano
→ De 18h30 à 20h

MARDI 5 SEPTEMBRE

- AEE. Classe de guitare musiques actuelles
→ De 16h30 à 17h45
- AEE. Classe de guitare acoustique
→ De 17h45 à 18h30
- NEE. Classe de chant
→ De 19h à 20h
- NEE. Classe de batterie et atelier Djembé
→ De 20h à 20h30

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

- NEE. Classe de piano
→ De 16h30 à 18h
- NEE. Classe de guitare acoustique
→ De 18h à 19h
- NEE. Classe de guitare musiques actuelles
→ De 19h à 20h
- NEE. Atelier djembé
→ De 20h à 20h30

Légende niveau : AEE : Anciens élèves enfants - NEE : Nouveaux élèves enfants - AEA : Anciens élèves adultes - NEA : Nouveaux élèves adultes

REPRISE DES COURS LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

COTISATIONS	ANNUELLES	TRIMESTRIELLES
ENFANTS		
Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise)	210€	70€
Atelier djembé	90€	30€
ADULTES (À PARTIR DE 18 ANS)		
Classe d'instrument ou de chant (uniquement) :	270€	90€
Atelier djembé	40€	120€

ECOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Lieu : Salles de Danse situées au Complexe Sportif BLAISE GOUIRAN • **Professeures :** Danse Classique/ Sylvie ANDRÉOTTI. Danse Jazz et Claquettes/ Sophie GANGLOFF • L'Ecole Municipale de Danse propose des cours pour tous les niveaux à partir de 4 ans

L'EVEIL (4 ans et 5 ans)

Deux cours proposés : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Eveil consiste à stimuler les sens, accroître la motricité et la créativité. A travers une approche variée, l'enfant apprendra à évoluer dans l'espace, découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et développera sa sensibilité musicale.

L'INITIATION (6 - 8 ans)

L'élève commence à maîtriser les mouvements et à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et mémoriser. Cette étape d'apprentissage développe la conscience du corps, la posture, la coordination, l'écoute et le ressenti. En initiation, le tarif appliqué est le même, que l'enfant pratique une ou deux disciplines, à raison d'un cours par semaine dans chaque option. Il est conseillé de pratiquer les deux.

CYCLE 1 ET 2 + AVANCES : CLASSIQUE

- JAZZ (1 ou 2 options)

Durant les cycle 1 (Observation 1.2.3.4), cycle 2 (Elémentaire 1.2.3.4) et Avancé, les élèves abordent ou approfondissent la technique avec tout ce que comporte la pratique de la danse (fondamentaux spécifiques à chaque discipline, expression, posture, rigueur, créativité, épanouissement). Il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, pour ceux ne pratiquant qu'une option. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu (fiche de suivi de l'élève). Un examen est organisé tous les deux ans en présence d'un jury extérieur qualifié. Cet examen a pour vocation pédagogique de stimuler l'élève dans sa progression (gestion du stress, travail à deux, corrections personnalisées, autonomie, créativité).

ATELIER ET CREATION CHOREGRAPHIQUE : (A PARTIR DU CYCLE 1)

Ces ateliers consistent à donner des outils à l'élève lui permettant de développer un vocabulaire créatif du geste sensible afin d'enrichir sa propre personnalité.

→ **ADULTES JAZZ** : Niveaux débutant/moyen et Intermédiaire/Avancé.

→ **ADULTE CLASSIQUE** : Niveau intermédiaire

→ **COURS DE CLAQUETTES AMERICAINES** (ADULTES et ADOS)

La danse à claquettes est l'art de produire des sons percussifs grâce aux fers situés sous les chaussures, offrant de multiples combinaisons rythmiques. Accessible à tout âge et populaire aux USA, cette danse très ludique et joyeuse permet une progression rapide. Elle affine la coordination des mouvements du corps et permet d'accéder à un sens aiguisé du rythme. Ce cours est ouvert à tous les élèves inscrits à l'Ecole de Danse dans au moins 1 option. (Cours de claquette uniquement, le tarif 1 option s'applique, mais sous réserve de places disponibles).

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Tous les ans, L'Ecole Municipale de Danse du Rove présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (Scène Nationale de Martigues). Une participation aux frais de confection ou de location de costumes sera demandé aux élèves par les professeurs. Divers projets pédagogiques et artistiques sont également proposés aux élèves chaque l'année.

RENSEIGNEMENTS

Lors des inscriptions, les élèves devront se présenter avec tous les documents demandés (tout dossier incomplet ne sera pas accepté).

Pour les élèves extérieurs (n'habitant pas sur la commune), une demande de dérogation devra être envoyée en mairie à l'attention de monsieur le maire.

Durant toute l'année, des informations ponctuelles sont affichées à l'entrée de la salle de danse (1^{er} étage).

La semaine des inscriptions, des cours d'essai gratuit sont proposés pour les niveaux Eveil 1 et 2 et Initiation 1 et 2 (classique et jazz).

Détails ci-après.

COURS D'ESSAI GRATUIT POUR LES PETITS (4/5 ans et 6/8 ans)

Lieu : Complexe sportif Blaise Gouiran (Gymnase, Salle de danse au 1^{er} étage)
en matinée du mercredi 6 septembre

→ 9h – 9h30 : Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle)

→ 9h45 – 10h15 : Initiation Classique (6/8 ans)

→ 10h30 – 11h : Initiation Jazz (6/8 ans)

→ 11h15 – 11h45 : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle)

Ces horaires d'essai ne correspondent pas au horaires de cours réguliers, (voir planning).

INSCRIPTIONS 2023 / 2024

Lieu : Centre culturel Nelson Mandela

MERCREDI 6 SEPTEMBRE

→ 13h – 18h : inscriptions tous niveaux

JEUDI 7 SEPTEMBRE

→ 17h – 20h : inscriptions tous niveaux

COTISATIONS CLASSIQUE - JAZZ

→ Niveau Eveil 1 cours par semaine

• Résidents : 120 €/ année – 40 €/trimestre*

• Extérieurs : 150 €/ année – 50 €/ trimestre*

→ Niveau Initiation (1 cours de classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans 1 seule option au choix (tarif identique)

• Résidents : 120 €/ année - 40 €/trimestre*

• Extérieurs : 150 €/ année – 50 €/ trimestre*

→ Cycle 1 et 2

(Observation/ Élémentaire)/Avancés/Adulte 1 option classique ou jazz

• Résidents : 180 €/ année – 60 €/trimestre*

• Extérieurs : 220 €/ année – 74 €/ trimestre*

→ Claquettes uniquement (sous réserve de place), tarif identique

→ Cycle 1 et 2

(Observation/ Élémentaire)/Avancés/Adulte 2 options classique et jazz

• Résidents : 231 €/ année – 77 €/trimestre*

• Extérieurs : 300 €/ année – 100 €/ trimestre*

CONTACT

S.buffa@le-rove.fr ou par téléphone (ligne Sylvie BUFFA) - Accueil mairie au 04 91 46 80 00

PLANNING DES COURS

OPTION CLASSIQUE

→ Mercredi

• Observation	10h à 11h
• Initiation 1 et 2	11h à 12h
• Eveil 5 ans	13h15 à 14h
• Observation 2	14h à 15h
• Observation 3/4	15h15 à 16h30
• Pointes el 2	16h30 à 18h
• Pointes el 3/4	18h à 19h15
• Atelier chorégraphique	19h15 à 19h45

→ Jeudi

• Observation 1	17h10 à 18h10
• Elémentaire 2 et avances	18h15 à 19h45

→ Vendredi

• Observation 2	17h à 18h
• Observation 3	18h à 19h
• Adultes	19h à 20h30

OPTION JAZZ

→ Lundi : (salle de danse 1^{er} étage)

• Observation 1	17h – 18h
• Observation 2 et 3	18h – 19h
(+ Élémentaire 1 ne pouvant pas venir le vendredi)	
• Claquettes américaines	19h – 20h15
(Tout niveau + 15 dernières minutes réservées aux confirmés)	
• Adultes deb/Moyen	20h15 – 21h30

→ Mardi : (salle de danse 1^{er} étage)

• Initiation 1 et 2	17h – 18h
• Observation 2 et 3	18h – 19h
• Élémentaire 4 et Avancé	19h – 20h15
• Adultes Inter/Avancé	20h15 – 21h30

→ Mercredi (salle de gymnastique, en face du gymnase)

• Eveil 1 (4 ans)	13h15 – 14h
• Élémentaire 1 et 2	14h – 15h15
• Atelier chorégraphique élémentaire 2	15h15 – 16h

→ Vendredi (salle de danse 1^{er} étage)

• Observation 1 et 2	17h15 – 18h15
• Élémentaire 1 et 2	18h15 – 19h30
• Élémentaire 4 et Avancé	19h30 – 20h45
• Atelier chorégraphique, Élémentaire 4 et Avancé ou « Atelier Energie et Sensations, danse libre »	Ouvert à tous
	20h45 – 21h30

REPRISE DES COURS A PARTIR
DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

ATELIERS D'ARTS MUNICIPAUX ENFANTS ET ADULTES

Lieu : Centre Culturel NELSON MANDELA

ATELIER ENFANTS

ENFANTS DE 6 ANS À 12 ANS

→ Mercredi après-midi (sauf vacances scolaires)

- 6/9 ans : de 14h à 15h.
- 10/12 ans : de 15h15 à 16h15

Médias utilisés : argile, fusain, papier, carton, gouache, encre colorée, encre de chine, pastel, etc.

Cotisation : 60€/an- 20€ /trimestre.

Démarrage des cours : Mercredi 20 septembre 2023

Contact : Jacqueline SAMPIERI - Marie-ca SABATINO

ATELIER ADULTES

→ Le jeudi de 14h à 16h30 : initiation pastel, aquarelle, fusain, encre, dessin, sanguine, colorimétrie, etc.

→ Le vendredi de 14h à 16h30 et de 21h à 23h30 : initiation à la peinture à l'huile.

→ Visites de musée.

→ Exposition personnelle possible lors de la journée de la culture en juin 2024.

Cotisation : 129€/an - 43€/ trimestre .

Démarrage des cours : jeudi 21 septembre 2023.

Contact : Béatrice SPARTA

L'ensemble du travail de l'année sera exposé lors de la journée de la culture en juin 2024.

Inscriptions en mairie à compter du 28 août 2023

THEATRE AU ROVE

Lieu : Salle de conférences du gymnase • Présidente : Monique GALLI 06 10 54 08 17 •

Professeure : Béatrice PISCIOTTA

Notre association « Théâtre au Rove » regroupe deux sections :

- 1 section Junior de 8 à 13 ans
- 1 section Adultes de tout âge.

Les deux sections se réunissent, une fois par semaine et de manière séparée.

Elles travaillent activement et dans la bonne humeur afin de préparer chacune leur spectacle qui sera présenté lors de la Journée de la Culture, sur l'esplanade de la salle des fêtes.

Le public pourra ainsi apprécier le travail de nos acteurs amateurs.

Les soirs de répétitions seront déterminés lors de l'Assemblée Générale de l'Association.

Si vous voulez vous joindre à nous pour tenter l'expérience, vous êtes les bienvenus.

Tarif 2023-2024

- Junior : 70 euros
- Adultes : 120 euros

Pour tout renseignement, prière de contacter la présidente.

LA CABRO D'OR

Contact : Frank GOUIRAN, président

La Cabro d'Or : 20 ans en 2024 !

La Cabro d'Or aura 20 ans en 2024 ! Créée en 2004, c'est une association à la fois culturelle et historique, qui a pour objectif de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove, de l'environnement et de la culture pastorale de ce village. Spécifiquement rovenaine, elle est ouverte à tous. Depuis 20 ans, elle organise régulièrement des manifestations toujours gratuites. Elle prend également des initiatives et mène des actions afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son environnement, son terroir et son histoire. Ainsi, elle a grandement participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). L'AOC attribuée en 2018 et l'IGP attribué en 2021 à la brousse du Rove concrétisent un de ces combats emblématiques. Outre la chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain, la convivialité, la promotion de la culture dans tous les domaines (littéraires, artistiques, musicaux, historiques...) constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or attire des personnalités très diverses (bergers, cinéastes, musiciens, journalistes d'investigation, scientifiques, chercheurs, explorateurs, conteurs, écrivains, acteurs, historiens, artistes ...) qui viennent rencontrer les Rovenains et débattre avec eux lors de moments rares. Les

repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la région. Ainsi Jean-Marc Banzo en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique Frérard en 2006, 2018 et 2021 (Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port), Gérald Passedat en 2007 (le Petit Nice), Lionel Levy en 2008 (Une table au sud), Guillaume Sourieu en 2009 (L'Épuisette), Christian Ernst en 2010 (Le Moment), Christian Buffa en 2011 (Le Miramar), Michel Béjeannin en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin en 2013 (Le Relais 50), Jean-André Charial en 2014 (L'Oustau de Baumanière), Gérard Boscher en 2015, Gérald Guilly en 2016 (Le Rabelais, à Saint-Chamas), Fabien Morreale en 2017 (Le garage, à Martigues), Matthieu Roche en 2019 (L'Ouréa) et Delphine Roux (Chez Madie, les Galinettes) en 2023 sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon et partager une journée avec nos membres, à deux pas du troupeau de Frank et Marc Gouiran. Un chef prestigieux sera invité en 2024 pour le 20e repas des bergers.

Les Journées de la Chèvre du Rove 2023 sont programmées les 13, 14 et 15 octobre prochains. L'assemblée générale, prévue le 13 octobre, sera l'occasion de renouveler l'adhésion pour la saison 2023-2024 (adhésion obligatoire pour participer aux activités du dimanche 15 octobre 2023 et au repas des bergers du mois d'avril 2024.)

LOUIS BÉRARD

Lieu : Salle LOUIS BÉRARD, 5, rue du 23 août 1944 • Présidente : Marie France ZAMBELLI •

Trésorier : Louis CHESI • Contact : 04 91 46 96 96

SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis après-midi à partir de 14h.

YOGA

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h45.

Contact : Maguy 06 64 74 26 28

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès auprès de nos adhérentes et adhérents, telles que :

- Conférences,
- Repas conviviaux suivis d'un loto familial,
- Participation avec la mairie au concert en faveur de l'association RETINA
- Concert de Noël

LE CHANT DES COLLINES

Lieu : Médiathèque du Rove • Contact : Hélène COUPRIE 06 13 08 33 75 / Sylvie LESTHIÉVENT 06 24 54 30 71

Si vous aimez chanter au sein d'une bonne ambiance tout en participant à différents concerts au cours de l'année : notre chorale « Le chant des Collines » est faite pour vous !

Notre répertoire est varié : classique, liturgique, opéra, variété, gospel, musiques du monde.

Nous répétons tous les lundis à la médiathèque de 19H30 à 21H30 sous la direction d'une chanteuse lyrique professionnelle qui vous fera travailler votre technique vocal. Toutes les voix sont bienvenues, débutants ou non.

COTISATION

→ 12 €/mois

CLUB PHOTO DU ROVE

Contact : Jean-Pierre PERETTI 07 81 78 06 84

Le Club Photo du Rove (Association 1901, JO du 25 Juin 2016) a pour but de promouvoir et enrichir les activités photographiques locales, de permettre aux photographes de se rencontrer en vue d'échanges artistiques et techniques, de perfectionner leur pratique photographique, de faire découvrir les techniques photographiques aux nouveaux photographes, de participer aux manifestations culturelles de la commune.

C'est ainsi que cette année encore nous avons eu le plaisir de participer à l'exposition artistique pluridisciplinaire de la Journée de la Culture, participation qui aura permis de témoigner de notre activité et de sa qualité croissante. Par ailleurs, la volonté du Club Photo du Rove de s'intégrer toujours plus dans la politique culturelle de notre commune nous conduira cette année, grâce au soutien de Monsieur le Maire et des élus, à proposer des expositions dans les locaux de la médiathèque.

L'exercice qui débutera en septembre 2023 sera le huitième (déjà!) ; comme les précédents, il reposera sur les échanges techniques et esthétiques, l'apprentissage ou la révision des principes de la photographie appliqués à nos besoins ; nous organiserons des sorties, à thème ou improvisées ;

peut-être cette année enfin verrons nous la concrétisation du projet de découverte de la photographie argentique. Ces idées ne sont que les bases de notre activité, laquelle a vocation à évoluer en fonction des demandes, des besoins et des envies de notre groupe.

Que vous soyez photographe accompli ou débutant absolu, joignez-vous à nous. Chacun, par ses questions, ses réponses ou ses avis, pourra apporter sa contribution à notre activité. Pour notre part, nous souhaitons que ces échanges soient orientés vers une pratique gratifiante de la photographie, basée sur l'intention esthétique et reposant sur une technique que nous maîtriserons progressivement au rythme de chacun.

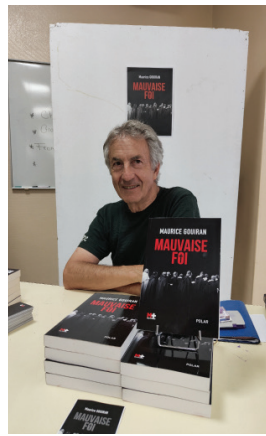
Une réunion d'information se tiendra le vendredi 8 septembre 2023 de 18 à 20 heures à la salle de conférences du Complexe Sportif Blaise GOUIRAN, Rue du stade au Rove. Lors de cette première réunion, nous établirons le calendrier de notre exercice 2023/2024

COTISATION

→ 10 €



LA CULTURE EN IMAGES



MULTI-ACTIVITÉS SPORTIVES

Renseignements : Mairie : 4 rue Jacques DUCLOS aux heures d'ouverture du secrétariat
04 91 46 80 00 • **Contact :** sport@le-rove.fr

BABY SPORTS

3 à 4 ans – Dojo

Objectifs : stimuler les capacités motrices du jeune enfant : habileté motrice, coordination, autonomie gestuelle.

Horaires

→ Mercredi : de 10h à 11h et de 11h à 12h
Nombre de places limité (groupes max de 10 enfants)

Cotisation

→ Résident : 87 €/an – 29 € par trimestre
→ Extérieur : 108 €/an – 36 € par trimestre

MULTI-SPORTS

5 à 12 ans – Gymnase municipal

Objectifs : pour les enfants n'ayant pas encore choisi leur sport, la multi-activités leur permettra de découvrir et de s'initier à tous les sports individuels ou d'équipe, de ballons, de raquettes ou d'opposition..

Horaires

→ Mercredi : de 13h30 à 15h30
Nombre de places limité (groupes max de 24 enfants)

Cotisation

→ Résident : 90 €/an – 30 € par trimestre
→ Extérieur : 111 €/an – 37 € par trimestre

REPRISE DES COURS LE MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023

BADMINTON

À partir de 18 ans - Gymnase municipal

Le badminton est un sport de raquette, activité duelle qui se joue sur un terrain relativement réduit et qui consiste à envoyer un volant (4 à 5 grammes) dans le camp adverse, par -dessus un filet, sans que l'adversaire puisse le renvoyer.

Sport à la fois très ludique, très dynamique et complet, le badminton peut satisfaire ceux qui ne recherchent qu'un loisir en même temps qu'un moyen de se dépenser.

Lors des séances, les équipes sont formées en mêlant des joueurs débutants avec des joueurs confirmés. Le tout dans un esprit de convivialité.

Pour les personnes qui aiment la compétition, participation possible aux rencontres interclubs FSGT.

Horaires

→ Tous les lundis de 20h30 à 22h et les mercredis de 20h à 22h

Cotisation

45 €/an

REPRISE DES COURS LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

TENNIS MUNICIPAUX

Lieu : complexe Sportif BLAISE GOUIRAN : 2 courts + mur • Professeur : Delphine TACCARD Diplômée d'état.

Tennis adultes / 2 options

- Abonnement annuel
- Cours collectif

Tennis enfants / 2 options :

- Abonnement annuel
- Ecole de tennis enfants

Abonnement : à l'année du 1/09/23 au 31/08/24

TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.

Horaires

- Mardi : 17h à 18h : débutants
- Mardi : 18h à 19h : perfectionnement collège.
- Jeudi 17h à 18h : intermédiaire

Tournois internes, interclubs et des rencontres amicales sont organisés dans l'année.

TENNIS ADULTES

COURS COLLECTIFS ADULTES

- 30 séances d'1 heure (10 par trimestre)

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits.)

Horaires

- Mardi de 19h à 20h : hommes + femmes + ados
- Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + hommes débutants
- Jeudi de 19h à 20h : hommes + femmes

Durant l'année, des moments convivialités et des rassemblements sont organisés (repas de Noël...).

COTISATIONS

OPTIONS DE COTISATIONS

- abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année qui suit.
- - de 18 ans : tarif enfant
- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue ces clés ne doivent plus être utilisées par les propriétaires ou des tiers.

Les abonnés bénéficient d'une priorité de réservation d'occupation d'une heure de court 48 heures à l'avance.

INVITÉS

L'abonné dispose de 5 invitations gratuites : 1 invitation = 1 personne pour 1 heure de jeu avec l'abonné.

ECOLE MUNICIPALE DE TENNIS

Des cours collectifs encadrés par un professeur diplômé sont organisés pour un groupe de 4 à 8 élèves.

A partir de 11 ans les élèves de l'école de tennis peuvent accéder à l'utilisation autonome des courts en respectant strictement le règlement intérieur destiné aux usagers, ils doivent jouer avec leurs camarades de l'école de tennis ou des adhérents

abonnés ou locataires. Ils n'ont pas le droit d'inviter les non cotisants, en cas d'infraction leur droit d'accès leur sera retiré.

STAGES DE TENNIS

Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Des cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

OCCUPATION DES COURTS

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs gèreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, ceux qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

UTILISATION DES COURTS

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonné devra fermer la porte d'accès à clef.

TENUE

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

FORMULE	TARIF 2023-2024	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	100€	130€
Cours		141€
Cours + abonnement		220€
Ecole tennis enfants	135€	

Pour les abonnés à l'année elles sont renouvelables entre le 1^{er} et le 15 septembre de chaque année sportive. Elles sont fixées par le Conseil Municipal.

AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Lieu : 8 rue Jacques DUCLOS • Président : Edouard GASPARINI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal et de sa buvette lors des après-midis où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 65 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre les joueurs aussi adhérents à la Boule dansante.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas pieds paquets et grande sardine par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Un concours par mois sera organisé pour les membres de l'Amicale.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal couvert (sous la Mairie).

COTISATION ANNUELLE

15 € - Adhésions du 1^{er} janvier au 31 mars.

Inscriptions et renseignements les mardi et jeudi de 14h à 18h au boulodrome.

LA BOULE DANSANTE

Président : Christian DEL CAMPO

Pour la saison 2023/2024, la Boule Dansante organise :

- Le challenge DEL CAMPO LAÏ
- Le challenge GUEVARA
- La coupe du Maire
- Le challenge du président

- Le challenge Jean-Paul GOUIRAN
- Et de nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.
- Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotos.

FICHE D'INSCRIPTION

CENTRE MUNICIPAL D'ANIMATION SPORTIVE

Fiche d'inscription N° Saison

Activité(s)

Adhérent

Nom

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

RÈGLEMENT

Montant total des cotisations

Chèque/espèces:

Émetteur : N°

Émetteur : N°

Émetteur : N°

Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

- Aptitude : je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).
- Règlement : je déclare avoir pris connaissance et approuvé le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.
- Remboursement : les séances non utilisées ne seront pas remboursées.
- Pièces à fournir :
 - La présente fiche complétée et signée.
 - Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
 - Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
 - 1 photo d'identité.

Signature

Fait à

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Le

BÂTIMENTS MUNICIPAUX CULTURELS, LOISIRS ET SPORTIFS



CENTRE CULTUREL « NELSON MANDELA »

Boulevard de la Carrairade
(en face de l'église)

- Ecole Municipale de Musique
emmdurove@orange.fr
04 91 09 95 61
- Atelier d'arts



STADE MUNICIPAL DE FOOTBALL

Rue Adrien Isnardon
04 91 09 92 25





BOULODROME MUNICIPAL COUVERT «GABY GIARETTI»

Impasse du Jeu de Boules



SALLE DES FÊTES « EUGÈNE LANTERI »

7, boulevard de la Carrairade



COMPLEXE SPORTIF « BLAISE GOUIRAN »

Rue du stade

OUVERTURE : 01/06 au 30/09 : 7h à 22h - 01/10 au 31/05 : 8h30 à 22h

- Gymnase
- Salle d'Arts Martiaux
- Salles de danse et de gymnastique
- Parcours santé : 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- Jeux de plein air enfants : réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- 2 courts de tennis et mur.

L'accès des lieux municipaux est interdit en dehors des heures d'ouverture affichées.

L'utilisation de ces lieux dans les créneaux horaires autorisés est sous la responsabilité des signataires de la convention.

AUTORISATION

PARENTALE

Je soussigné(e)

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

AUTORISE

Mon enfant

À pratiquer la ou les activités suivantes :

.....
.....

☐ J'autorise la publication des photos et vidéos sur : le site internet de la mairie, la page facebook officielle de la mairie, la revue municipale, la presse locale.

☐ J'autorise la ou le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident, y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir

M.

Mme

Tél. domicile

Tél. travail

Tél. portable

Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite de :

☐ accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité (gymnase municipal Blaise Gouiran)

☐ le confier à son professeur

☐ venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Le

LE ROVE JUDO

Lieu : Dojo du gymnase municipal et salle LOUIS BERARD • **Professeur :** Olivier ARNAUD brevet d'état 1^{er} degré ceinture noire 2^{ème} Dan - Antoine SARAVELLI brevet d'état 1^{er} degré ceinture noire 2^{ème} Dan

Une nouvelle saison pleine d'espoir s'annonce...

Le judo est reconnu pour ses valeurs de courage et de respect. Pour ces raisons, il convient à tous les enfants. Il permet le développement personnel et améliore l'équilibre, la souplesse et la coordination à tout âge. Le Rove Judo vous propose différentes options suivant votre âge, niveau ou envie. Enfant,

adolescent, adulte, débutant ou confirmé, chacun y trouvera sa place. La section Fitjudo est basée sur l'entraînement judo. Elle permet de travailler tout le corps, sans kimono ni chute.

Tout cela dans un esprit familial et sportif, ouvert à tous niveaux physiques.

	JUDO					FIT JUDO
	4/5 ans (MATERNELLE)	6/7 ans (CP/CE1)	8/9 ans (CE2/CM1)	10/11/12 ans (CM2/6 ^e /5 ^e)	ADOS / ADULTES	ADOS / ADULTES
MARDI Dojo		17h/18h	18h/19h	19h/20h	20h/21h30	
LUNDI et MERCREDI S. Louis Berard	17h30/ 18h30					18h30/ 19h30
JEUDI Dojo		17h/18h	18h/19h	19h/20h	20h/21h30	

COTISATIONS

- 180 € (licence FFJDA 41€ comprise)
- 200 € pour les plus de 12 ans (licence FFJDA 41€ et fit judo compris)
- 155 € Fit judo (licence FFJDA 41 € comprise)
- Tarif famille 50% sur le 3^{ème} inscrit

Suivez-nous sur notre page Facebook : LE ROVE JUDO

REPRISE DES COURS LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

LE ROVE KARATE

Lieu : Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal • **Professeur :** Jacky HOELLERER – (DEJEP) 4^e Dan, assisté de Anthony BATTAGLIA – (BEESAPT) 2^e Dan • **Présidente :** Odile PIERINI

LE KARATÉ DO : la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

LE KARATÉ ENFANTS : pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

LE KARATÉ DÉTENTE : vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

LE KARATÉ VÉTÉRAN : s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

LE KARATÉ SELF DEFENSE : qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliqué aux dangers du quotidien.

TRAINING / CROSS FIT : pour les pratiquants soucieux d'améliorer la mobilité articulaire et le renforcement musculaire.

COTISATIONS

→ Baby karaté : 150€ + 37€ Licence

→ K-combat boxing, Ados/Adultes
220€ + 37€ Licence

→ Enfants débutants et confirmés
230€ + 37€ Licence

→ Cross-Training / body combat
180€ Assurance responsabilité civile

→ Enfants : 220€ + Licence 37€

→ Adultes : 225€ + Licence 37€

→ Ados/Adultes : 220€ + Licence 37€
le lundi et vendredi

→ Ados/Adultes 180€ + Assurance (cours uniquement le mercredi)

Cette saison nous acceptons CARTE COLLÉGIEN, PASS JEUNE 15/25 ans, Chèques vacances et les Coupons sports.

Inscriptions à partir du Jeudi 24 Août, lundi 28 Août et le jeudi 31 Août 2023

LUNDI	17h-18h : Débutants	6 ans/8 ans
	18h-19h : Confirmé	8 ans/12 ans
	19h-20h : K-combat-Boxing	12 ans et plus
MERCREDI	17h-18h : Baby-karaté	3 ans/5 ans
	18h-19h : Débutants/Confirmé	6 ans/12 ans
	19h-20h30 : Cross-training/Body combat	12 ans et plus
VENDREDI	17h-18h : Débutants	6 ans/8 ans
	18h-19h : Confirmé	6 ans/12 ans
	19h-20h30 : Karaté (Katas/Techniques) - Boxing entrainement adapté	12 ans et plus

Site internet : www.lerove-karate.fr – Facebook : Rove Karaté

REPRISE DES COURS LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

LE ROVE GYM

Lieu : Salle de gym et dojo • Professeur : Jacky HOELLERER (DEJEP) et Bernard DORNBUSH (BE) •
Présidente : Odile PIERINI

Par de multiples contenus, les éducateurs sportifs sont à votre écoute et ils s'emploieront à satisfaire vos besoins de pratique (voir tableau pour les horaires)

Inscriptions au gymnase Blaise Gouiran, les lundis et mercredis à partir du 28 août 2023 de 17h30 à 19h30.

COTISATION

210€

PIÈCES À FOURNIR

- Certificat médical de moins de 3 mois (pour les nouveaux)
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Attestation d'assurance responsabilité civile

LUNDI	9h - 10h	Dojo	Gym Souplesse
	18h - 19h	Salle de gym	Gym cardio
MARDI	18h - 19h	Salle de gym	Gym
	19h - 20h		Cardio training
MERCREDI	9h - 10h	Salle de gym	Gym Souplesse
	19h - 20h30	Dojo	Cardio training
JEUDI	18h - 19h	Salle de gym	Gym souplesse
	19h - 20h		Gym cardio
VENDREDI	9h - 10h	Dojo	Gym souplesse
SAMEDI	9h - 10h	Salle de gym	Gym

REPRISE DES COURS LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023



GYM ACADEMIE LE ROVE

Lieu : Gymnase Municipal BLAISE GOUIRAN • **Entraîneurs :** Lorraine JOCTEUR MONROZIER, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention Activités Gymniques de la forme et de la force AGFF - 06 66 03 57 99 - Isabelle ENGEL, Animatrice Fédérale des activités gymniques de la petite enfance 2-6 ans, mention Babygym 15 - 36 mois - 06 60 61 70 04

La Gymnastique Artistique Féminine GAF permet au gymnaste la pratiquant de développer force, souplesse, grâce, ainsi qu'une très bonne coordination des mouvements.

• **La Gymnastique aux agrès** est une discipline athlétique qui consiste à enchaîner des mouvements acrobatiques sur des agrès: le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol.

• **La gymnastique Rythmique GR** est proche de la danse classique et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse : corde, ruban, cerceau, ballon, massues. Cette pratique combine plusieurs éléments sauts, pivots, équilibres, ondes et souplesses.

	GRUPE 1 2019 ET 2020	GRUPE 2 2017 ET 2018	GRUPE 3 2015 ET 2016	GRUPE 4 2014 ET AVANT	
LUNDI			17h - 18h	18h - 19h	
MERCREDI	14h15 - 15h30	13h15 - 14h15			
VENDREDI			17h - 18h	18h - 19h	OPTION GR
SAMEDI			9h - 10h	10h - 11h	

PORTES OUVERTES

- Le lundi 04/09 de 17 h à 19 h
- Le mercredi 06/09 de 13 h à 15 h
- Le vendredi 08/09 de 17 h à 19 h

Les tests de niveaux seront effectués pendant les inscriptions / portes ouvertes.

INSCRIPTIONS

- Dossier d'inscription à remplir pendant les portes ouvertes
 - Fiche de renseignements, règlement intérieur, questionnaire de santé et une photo
 - Le règlement (chèque, espèces, Pass'sport département, Pass'sport CAF, e-pass jeunes, carte collégien de Provence)

COTISATION ANNUELLE

GRUPE 1 ET 2

- 260€ à l'année comprenant cotisation 185€ + licence FFGym 40€ + tenue 35€

GRUPE 3 ET 4

- 330€ à l'année comprenant cotisation 185€ + licence FFGym 50€ + tenue 35€ + option GR 60€

Le club organise un stage de rentrée afin de préparer la nouvelle saison sportive le samedi 9 septembre de 9h à 12h.

REPRISE DES COURS LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

BODY FORM

Lieu : Salle gymnastique - gymnase Municipal • Professeur : Béatrice CIBELLA diplômée d'état •

Contact : 06 09 88 52 38

Béatrice vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Cette pratique permet de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire, l'habileté motrice, l'équilibre et la souplesse.

Les cours sont ouverts à tout public, il n'y a pas de limite d'âge.

INSCRIPTIONS

→ Certificat médical de non contre-indication

COTISATION ANNUELLE

→ 188 € (dont 5€ d'assurance compris)

- Possibilité de régler en 3 fois
- Possibilité de payer au cours 10€ ou carnet de 10 tickets 80€
- Premier cours d'essai gratuit

LUNDI	9h-10h	Gymnastique traditionnelle
	10h-11h	Gym contrôlée
MARDI	9h-10h	Stretching
JEUDI	9h-10h	Gym traditionnelle
	10h-11h	Pilates ou gymnastique contrôlée ou stretching

Le contenu des cours peut varier en fonction de la demande et de l'aptitude des adhérents (stretching, pilates, gym, step, ballon, élastiques...)

REPRISE DES COURS LE LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023

LE FLOW DU CORPS

Lieu : Salle de gymnastique - gymnase Municipal • Présidente : Evelyne CRESCENTE • Trésorière : Marie Pierre DURAND • Contact : 06 61 43 74 67 - leflowducors@hotmail.com

Nous dispensons des cours de YOGA VINYASA et ASHTANGA, PILATES et bodyART™, où nous souhaitons combiner la proximité, la bienveillance, la qualité et le sérieux de nos enseignements.

YOGA VINYASA : pratique dynamique et moderne du yoga basée sur la mobilité générale et le souffle.

YOGA ASHTANGA : pratique dynamique intense et traditionnelle d'une série de postures liées à la respiration et basée sur la relation souffle/mouvement, recommandé aussi pour les hommes qui souhaitent découvrir le yoga !

BodyART™ : Ce programme international combine des éléments de danse, des mouvements

thérapeutiques et du DO IN japonais. Le but : le bon fonctionnement de l'ensemble du corps en se musclant, en augmentant sa souplesse et sa mobilité... Fini le mal de dos et les douleurs !

COTISATION ANNUELLE

→ 215 €

INSCRIPTIONS

→ 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

A partir de 16 ans

MARDI	10h à 11h	YOGA VINYASA
	11h-12h	YOGA PRE/POST NATAL, sur réservation
MERCREDI	18h-19h	bodyART™
	19h-20h	YOGA ASHTANGA
VENDREDI	9h-10h	bodyART™
	10h-11h	Pilates

REPRISE DES COURS LE MARDI 19 SEPTEMBRE

www.facebook.com/leflowducors

POMPON DANCE CREW

Lieu : Salle gymnastique - gymnase Municipal • Professeur : Laura ORIOLI • Présidente : Nathalie DELUCCHI
• Contact : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice- championnes de France de danse jazz en 2011...) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

«Pompon dance crew continue avec le hip hop encore cette année !»

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérents.

INSCRIPTIONS

→ Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes

COTISATION ANNUELLE

→ Cours Pompom : 210 €/an

→ Cours Hip-Hop : 150 €/an

→ Formule duo Pompom + Hip-Hop : 230 €/an

→ Nouveaux Adhérents : + 16 € frais administratif

LUNDI	17h-18h	Enfants 6-8 ans Pitch CREW pompons
	19h-20h	NEW STYLE (avancée +15 ans)
	20h-21h15	+16 ans Cours HEELS (danse talon)
MERCREDI	16h-17h	HIP-HOP enfants
	17h-18h	HIP-HOP Ados
SAMEDI	10h-11h	Enfants 9-11 ans kids CREW pompon
	12h-13h	12-14 ans Soda CREW pompon
	13h-14h15	+ de 15 ans pompon
	Le créneau de 15h à 17h, est pour les stages, la préparation des représentations et concours (selon période)	

REPRISE DES COURS LE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

LE ROVE ZUMBA DANCE

Lieu : Salle de gymnastique - gymnase Municipal • Présidente : Joëlle LA ROCCA • Secrétaire : Cécile ROMAN • Contact : jojo115@hotmail.fr ou sur facebook : le rove zumba dance

Venez-vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba avec un professeur diplômé d'Etat et diplômé ZIN. Ouvert à tous, à partir de 16 ans.

COTISATION ANNUELLE

→ 210 € l'année pour deux cours

Paiement au trimestre possible

→ 80 € le trimestre

INSCRIPTIONS

→ 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Inscriptions le mardi 5 septembre 2023 à 19h au gymnase.

MARDI	20h à 21h	ZUMBA avec Lætitia LOPEZ
JEUDI	20h à 21h	ZUMBA avec Magali TURC

REPRISE DES COURS LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 À 20H



OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL

Lieu : Stade Municipal du Rove, rue Adrien Isnardon • Contact : Christophe ROUZAULT 06 16 27 39 37

Président : Christian ROUZAULT 06 88 82 80 13 • Vice-Président : Fonfon CASABURI/ Jacques

SALAS • Trésorière : Roselyne DAU • Secrétaire : Carine CABANE • Contact sportif et sponsoring : Christophe ROUZAULT 06 16 27 39 37

L'OLYMPIQUE ROVENAIN FLEURON DU FOOTBALL PROVENÇAL...

A l'aube de cette nouvelle saison, notre club ne comptera pas moins de 5 équipes qui évolueront au niveau Régional (PACA) : U20 R, U18 R1, U16 R2, U15R et U14R.

Mais la grande nouveauté cette année sera de voir évoluer une équipe au niveau National...

En effet nos U16 ont réalisé l'exploit d'accéder au championnat U17 Nationaux et porteront au plus haut niveau en France les couleurs du club.

Parmi les exploits sportifs de la saison écoulée, il faut également souligner la superbe saison de nos U17 :

Vainqueur de la Coupe Méditerranée, Vainqueur de la Coupe de Provence et accession au Championnat U18R1...

La bonne forme du club se retrouve également sur l'ensemble des catégories, avec le maintien au niveau Régional de l'ensemble de nos équipes et les très bons résultats en Foot d'Animation qui confirme la qualité de travail proposée au sein de notre structure...

Cette qualité a été, une fois de plus, mis à l'honneur cette saison, avec l'obtention du « Label FFF Excellence » et, également, avec la continuité du

partenariat avec l'Olympique de Marseille dans le projet « OM NEXT GENERATION ».

Tout cela ne serait pas possible, évidemment, sans le soutien de la Municipalité du Rove et de son Maire Georges Rosso, Président d'honneur du club, qui depuis des années nous donne les moyens de proposer une pratique de qualité unissant esprit familial et éducatif, ainsi que performances sportives.

La Municipalité nous a doté cette saison, d'une toute nouvelle pelouse synthétique dernière génération, ainsi qu'un nouvel éclairage Led, qui nous permet de travailler dans des conditions optimales...

A noter, que cette saison, le club a fait le choix de ne pas créer de section seniors...

L'activité intense de notre association, la qualité de travail ainsi que le niveau de pratique, demande beaucoup d'effort sur le plan humain, administratif et structurel, mais aussi sur le plan financier...

Nous invitons les entreprises, sociétés, commerçants et artisans qui souhaitent nous accompagner dans cette grande aventure humaine et sportive, à prendre contact avec nous et à rejoindre notre club des partenaires... Plusieurs formules adaptées à tous vous seront proposées avec de nombreux avantages fiscaux et commerciaux...

SAISON 2023/2024 :

Toutes nos équipes évoluent sur pelouse synthétique du stade Municipal et du terrain annexe de foot à 8.

Les filles aussi sont concernées par le football, elles peuvent participer en mixité de U6 jusqu'en U13.

Les places étant limitées et plusieurs sections déjà complètes, veuillez prendre contact pour toutes inscriptions ou informations complémentaires au 06 16 27 39 37.

Ecole de Foot (Né en 2019)

Responsable Fonfon CASABURI

→ Mercredi de 10h à 11h30 (Reprise le 20/09)

Responsable Technique Foot d'Animation

Mansour FAYÇAL 06 51 61 78 68

U7/U6 (Né en 2017 / 2018) : Responsable Thierry LUBIN

→ Mercredi de 13h30 à 15h (Reprise le 06/09)

U8/U9 (Né en 2016/2015) : Responsables Martial QUOY (U9) et Driss YAGOUR (U8)

→ Mercredi de 13H30 à 15H (Reprise le 06/09)

U10 (Né en 2014) : Responsable Nicolas LOPEZ

U11 (Né en 2013) : Responsable Rachid MOKHTAR

U12 (Né en 2012) : Responsable Camal MOINDJIE

U13 (Né en 2011) : Responsable Elhad KAMARDIN

U12F/U13F Filles (Née de 2013 à 2011) : Responsable Eric ATSIN

Responsable Technique Foot à 11 :

Gilles GIACCOTTA 06 73 33 91 04

U14 (Né en 2010) : Responsable Naim LAATER

U15 (Né en 2009) : Responsable Eddie KALOUCHE

U16 (Né en 2008) : Responsable Florian MARZIANO

U17 (Né en 2007) : Responsable Hadjal YAHIA

U18 (Né en 2006) : Responsable David GALLEGO

U20 (Né en 2004/2005) : Responsable Fabien MONDET

Ecole des gardiens de but : Responsables Max SIANI et Mehdi LAMKADMI

COTISATION ANNUELLE

→ De U6 à U20 : 280 €

→ Ecole de foot : 230 €

Paquetage sportif PUMA : 1 Short, 2 paires de chaussettes, 1 sac, 1 survêtement et 3 maillots d'entraînement.

OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

Lieu : Gymnase Municipal • Président : René BONHOMME • Contact : 06 62 00 92 67

COTISATION ANNUELLE

→ Ecole de basket et U9 : 100€

→ Enfants de U10 à U17 : 130€

→ Séniors : 180€

École de basket et U9	7 à 9 ans	mercredi de 17h à 18h30
U10 U11	2014-2013	mardi de 17h à 18h15 et jeudi de 17h à 18h15
U12 U13	2012-2011	mardi de 18h15 à 19h30 et jeudi de 18h15 à 19h30
U14 U15	2010-2009	mercredi de 18h30 à 20h et vendredi de 19h à 20h15
U16 U17	2008-2007	mardi de 19h30 à 20h45 et jeudi de 19h30 à 20h45
Seniors garçon		entraînements les mardi et jeudi à partir de 20h45
Seniors filles		entraînements les lundi de 19h à 20h30 et le vendredi de 20h15 à 22h

Essais possible les premières semaines

REPRISE DE L'ENTRAÎNEMENT SÉNIORS LE MARDI 22 AOÛT ET LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RESTE DU CLUB

COURIR AU ROVE

Contacts : Alain COLLOMB 06 11 31 48 04 - Martine MARCHI 06 99 16 74 23

L'été est là avec ses pics de canicule, ses collines à l'accès restreint, la prudence on le sait est mère de sûreté. Courrir au Rove ne déroge pas à la règle, parcours réduits plus de bitume, mais peu importe l'ambiance est bien présente toujours dans la bonne humeur !

Qui dit été dit vacances, famille, préparation des courses de rentrée... certains-es- sont partis dans leur famille, d'autres affinent leur condition par davantage de rando-courses en montagne

Les ultratrails ne sont pas loin, l'équipe participante à la diagonale des fous comme l'an dernier est sur le pied de guerre. Ainsi va s'écouler cette période un peu particulière faite de contraintes climatiques et de détente.

Toujours bon de rappeler pour se protéger du soleil qu'à 16h à sa montre, il est en réalité 14h au soleil ! A peine sorti de son zénith !

CLUB DE PLONGÉE DU ROVE

Lieu : voir chacune des sections • Contact : voir chacune des sections

AQUAGYM - NATATION

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

HORAIRES

A ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20 h à 21 h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille, possibilités de modifications

Lieu : Piscine de la CASTELLANE 13016 Marseille

INSCRIPTIONS

→ Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos d'identité.

RESPONSABLES

Roberte MARIE 06 16 80 67 27
Saïd BOUKENOUCHE 06 86 62 13 80
Mohamed SALI 06 07 53 69 54
cpr.natation@gmail.com

RANDONNÉE PEDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours
Christian RAYMOND 06 48 66 22 95
Laurent BERNARDINI 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscription

- christian.mechetti@wanadoo.fr
- <http://loule13740.wixsite.com/cprando>

Première sortie sous réserve : 10 septembre 2023
rdv 9 h 30 parking des Fenouillères

Rando Balades organisation de randonnées tous les 15 jours le samedi sous forme de balades découvertes n'excédant pas 10 km et petit dénivelé avec repas tiré du sac.

Responsable Laurence BERNARDINI.

Première sortie sous réserve : 9 septembre 2023

PLONGÉE SOUS-MARINE

À partir de 8 ans révolus initiation sur la piscine la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

A ce jour, les créneaux demandés possibilités de modifications : le mardi de 20 h à 21 h et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

RESPONSABLES

Ghyslaine MARCOS 06 03 62 18 05
clubdurove13@gmail.com

Nouvelle section créée apnée avec responsable :

Lounis MEBAREK 06 09 39 59 21

Créneau piscine la Castellane le mercredi 20h
possibilités de modifications Adultes uniquement
Activité en mer possible

ODYSSEE NATURE

Contacts : Christophe GUZZI Accompagnateur en Montagne, en Raquette 07 68 62 70 10 - christophe.aem@icloud.com

TREK ALPIN - TREK LOINTAIN - EXPEDITION LÉGÈRE

ODYSSEE NATURE propose de partager leurs passions pour la montagne et la nature à travers la randonnée.

Entouré de professionnel de la montagne et de la randonnée nous proposons toute L'ANNÉE différentes sorties, selon différent niveaux le temps d'un week-end, d'une semaine ou d'un long séjour à travers les Alpes ou encore l'Himalaya

L'hiver, nous proposons la découvertes des Alpes en raquette à neige

Nous partageons notre passion pour la faune, la flore, la glaciologie, l'histoire de l'alpinisme ou encore l'histoire des massifs que nous traversons.

Nous évoluons à chaque sortie en petit groupe de 6 à 12 personnes au maximum pour d'avantage de convivialité, de partage et de sécurité.

Randonneurs débutants privilégiant la détente, la découverte sans effort : optez pour nos sorties ODYSSEE EVASION

Vous acceptez de fournir un effort sans négligez le plaisir de la découverte : choisissez nos sorties ODYSSEE MONTAGNE

Vous êtes sportif et capable de fournir de longs efforts : optez pour ODYSSEE ALPINE ou AVENTURE

Fort de 20 ans d'expériences, nous proposons l'été nos propres treks alpins sur plusieurs jours à travers le massif du Mont-Blanc, le Valais Suisse ou encore l'Oberland

Nous adaptons nos séjours selon votre niveaux; Enfin ODYSSEE NATURE se tourne aussi sur l'organisation de TREKS LOINTAIN avec la création de trek sur 2 à 3 semaines vers des lieux mythiques comme l'Himalaya ou la Cordillère des Andes, toujours encadré par des professionnels de la montagne

Détail de nos sorties et de notre organisation sur notre site internet : www.odysseenature.net

CYCLO-CLUB ROVENAIN

Contact Président : Christophe GAY 06 21 37 24 73 • vtt.lerove@yahoo.fr • FB : CCR Le Rove Club VTT

Le Cyclo-Club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT / VTAE sportive, conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de CycloTourisme (FFVelo) pour une pratique du VTT / VTAE hors compétition.

Elle propose (pour les adultes seulement) :

- Deux sorties par semaine : tous les dimanches matin et vendredis soir.
- Des randos nocturnes.
- La découverte des autres massifs de la région.
- La participation à des grands rendez-vous de VTT (Roc d'Azur, Lachens mer ...)

- 2 week-end sportifs et 2 journées Bike Park par an
- Des sorties familiales, le gâteau des rois, pique-niques, ...
- Une assemblée générale en décembre

En outre, le club organise traditionnellement au mois de mars la randonnée VTT du Rove « Traces entre forts et mer ».

COTISATION

85 € pour l'année civile, incluant l'adhésion au club, la licence et l'assurance FFVelo petit braquet.



LE SPORT EN IMAGES



PLANÈTE ZÉRO DÉCHET

Contact : contact@planetezerodechet.org

L'association Planète Zéro Déchet a réalisé depuis sa création, en 2019, 98 actions et sensibilisé plus de 6300 adultes et enfants. En 2022, nous continuons à mener des actions grand public au Rove destinés aux petits et aux grands. Et, grâce à la confiance renouvelée du Conseil départemental, l'association multiplie ses ateliers pédagogiques en milieu scolaire : nous avons eu le plaisir de sensibiliser plus de 1500 collégiens sur l'année scolaire 2021-2022 dont de nombreux rovenains !

POURQUOI ADHÉRER ?

Devenir adhérent permet de :

- Contribuer au financement de nos actions grand public et nos interventions en milieu scolaire,
- Rencontrer d'autres personnes qui, elles aussi, souhaitent trouver des solutions dans leur quotidien pour préserver leur santé et l'environnement,
- Expérimenter le mode de vie « presque » zéro déchet.

Faire ses premiers pas dans la démarche « presque » zéro déchet peut sembler compliqué, et pourtant c'est très simple ! Peu importe d'où l'on part, l'important est de prendre conscience des enjeux et d'agir à son niveau. Comme nous aimons le dire : « La planète n'a pas besoin d'une poignée de personnes parfaitement zéro déchet, mais de 7 milliards d'êtres humains qui font de leur mieux. »

ACTIONS PRÉVUES POUR 2023

- Ateliers pédagogiques en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées, universités) et centres sociaux
- Diverses actions grand public : des ateliers exclusifs réservés aux adhérents et des animations ouvertes à tous, notamment dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) et de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) :
- Ateliers de fabrication (couture, Noël...)
- Ramassages de déchets (dont World Cleanup Day)
- Conférences-débats (« La face cachée du jean »...)
- Apéros et Goûters Zéro Déchet
- Projections de films
- Balades nature avec pique-nique
- Fresque du climat

ADHÉSION

→ Adhésion : 10 €/personne

- Adhésion en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/planete-zero-dechet/adhesions/adhesion>
- Adhésion par mail : contact@planetezerodechet.org



Retrouvez toute l'actualité de l'association sur www.planetezerodechet.org

2022 EN QUELQUES CHIFFRES > 54 ACTIONS DE SENSIBILISATION

- Rencontre-débat avec Cyril Dion (Animal)
- Stand en marge d'une conférence de Jérémie Pichon
- Ateliers de sensibilisation en ludothèque
- Stand Vivacités avec FNE
- Stand SEDD à Marignane
- Conférence sur l'impact du numérique (Atecopol)
- Conférence « La mode éthique, kezako ? »
- Ramassages de déchets (Niolon/Olympique Rovenain)
- Causeries Zéro Déchet
- Apéros Zéro Déchet
- Ateliers couture
- Atelier fabrication de décors de Noël
- Journée de la culture
- Marché de Noël du Rove
- Visites de l'incinérateur EveRé
- Sensibilisation d'adolescents accueillis en foyer
- Animation famille en centre social (Ligue 13)
- Sensibilisation de futurs enseignants (Inspé Aix)
- Sensibilisation d'étudiants de Polytech Marseille
- Ateliers de sensibilisation scolaire (écoles/collèges/lycées)
- Actions éducatives du département (148 interventions en collège)

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL 4/12 ANS

Contact : Mairie : 04 91 46 80 00

L'Accueil de Loisirs Municipal (ou centre aéré) fonctionne durant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël)

Il accueille les enfants de 4 à 12 ans et propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties.

Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Pour les grandes vacances d'été, il accueille les enfants au groupe scolaire « François BESSOU ».

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/5 ans et groupe de 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animatrices et animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont effectués par le personnel municipal.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

Contact : Mairie : 04 91 46 80 00

Depuis 2008 la municipalité du Rove et le Centre UCPA de Niolon organisent à l'attention des familles du Rove, une journée de découverte d'activités de plein air : plongée, kayak, paddle, randonnée palmée, voilier, Via Ferrata... (liste non contractuelle)

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (début juin). Attention, places limitées. Cette journée est prévue en général le dernier dimanche de juin au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.

FORMATION BAFA

Contact : Mairie : 04 91 46 80 00

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans les centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants.

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

- Session de formation générale (8 jours)
- Stage pratique (14 jours)
- Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours).

DÉLAI DE FORMATION

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser en mairie au 04 91 46 80 00.

EXTRAIT REGLEMENT INTERIEUR DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- Le concierge, le gardien du gymnase, le directeur du service des sports, ont pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.

- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.

- Toute utilisatrice et tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin. La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérentes et les adhérents du Centre Municipal doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

COTISATIONS

Les paiements s'effectuent en mairie auprès de la régisseuse de recette, en espèce, chèques établis à l'ordre du Trésor Public ou en ligne.

Le paiement des cotisations est dû à l'année, à l'inscription et non à terme échu. Toute saison commencée est due en totalité y compris dans le cas de paiement trimestriel. La participante ou le participant qui arrête l'activité pour une cause fortuite en cours d'année ne pourra prétendre à aucun remboursement. En fonction des places disponibles de nouvelles pratiquantes ou nouveaux pratiquants pourront être inscrits en

cours de saison, leur cotisation est alors calculée au nombre de dixièmes de mois d'activité restant. L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

L'accès aux activités municipales est réservé aux habitantes et habitants de la Commune du Rove. Les adhérentes et les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animatrices et animateurs, les éducatrices et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, la violence, l'incorrection pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est strictement réservé sous la responsabilité des professeuses et des professeurs aux adhérentes et adhérents régulièrement inscrits.

- Les professeuses et professeurs ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquantes et pratiquants.

- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.

- Les parents ou accompagnatrices et accompagnateurs ne devront accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf événements exceptionnels tels que portes ouvertes, remise de grade ou de ceintures.

- La consommation de nourriture et boissons est strictement interdite dans ces salles.

